



Municipalité de Chute-Saint-Philippe
560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT # 304-2021 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 194, 203 ET 217 RELATIFS AUX ANIMAUX DOMESTIQUES

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR LA CONSEILLÈRE MIREILLE LEDUC À L'EFFET QUE SERA PRÉSENTÉ POUR ADOPTION LORS D'UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL LE RÈGLEMENT NUMÉRO 304-2021 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 194, 203 ET 217 RELATIFS AUX ANIMAUX DOMESTIQUES ET EN CE SENS, UN PROJET DE RÈGLEMENT A ÉTÉ DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU 15 JUIN 2021, POUR ÉTUDE ET CONSULTATION AVANT L'ADOPTION DUDIT RÈGLEMENT.

DONNÉ À CHUTE-SAINT-PHILIPPE CE 16 JUIN 2021

ÉRIC PAIEMENT,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, DG.